

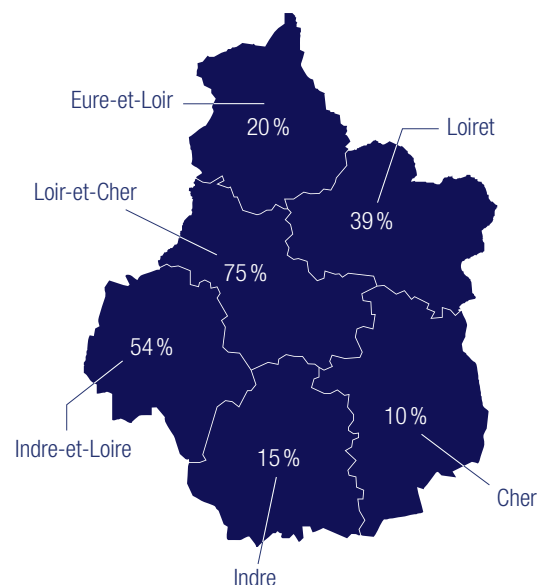
MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, L'OPTIMISME PRÉSERVÉ
CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

Au 4ème trimestre 2021, selon notre enquête REFLEX menée auprès de 523 entreprises réparties sur tout le territoire, 95 % des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois. (suite page suivante)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

22 % des entreprises ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois
(base 523 REFLEX – 4^e trim. 2021)

Taux d'intention de formation
(base 523 REFLEX – 4^e trim. 2021)



Taux d'intention de formation par secteur
(base 523 REFLEX – 4^e trim. 2021)

Secteur	Situation actuelle	2021
Artisanat alimentaire	7%	13%
Professions libérales	22%	45%
Artisanat de service	21%	23%
Services de proximité	32%	52%

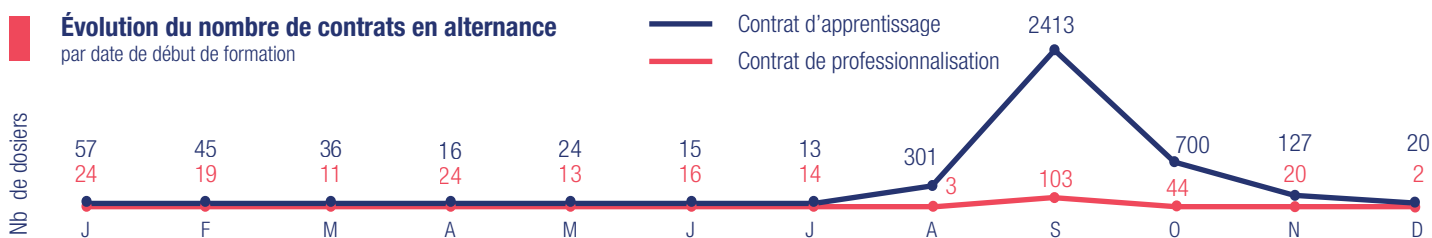
Le taux d'intention de formation au dernier trimestre 2021 est relativement faible (22%), et en deçà de la moyenne annuelle, quelque soit le secteur. Il est observé une baisse continue du taux d'intention de formation au fil des derniers mois de l'année 2021. Pour illustration, ce taux était de 46% en octobre 2021, il atteint 14% en décembre 2021.

Parmi le top 5 des branches représentées dans le panel d'entreprises interrogées, au 4ème trimestre 2021, le machinisme agricole et l'immobilier sont celles qui envisagent le départ en formation le plus élevé (respectivement 41% et 28%).

ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **45 % des entreprises** qui envisagent de **recruter**
(base 523 REFLEX – 4^e trim. 2021)

Évolution du nombre de contrats en alternance
par date de début de formation



Au 4ème trimestre 2021, 913 contrats en alternance ont débuté dans le champ de l'Opco EP en région Centre-Val de Loire. 93% sont des contrats d'apprentissage et concernent principalement les entreprises relevant de la branche **boulangerie** (36%), de la **coiffure** (22%) et de **l'esthétique** (11%). Il est constaté un pic des contrats en alternance sur le mois de septembre (2516).

MALGRÉ LE CONTEXTE SANITAIRE, L'OPTIMISME PRÉSERVÉ CHEZ LES CHEFS D'ENTREPRISE

Au 4ème trimestre 2021, selon notre enquête REFLEX menée auprès de 523 entreprises réparties sur tout le territoire, **95 % des chefs d'entreprise prévoient un chiffre d'affaires stable ou en hausse pour les 3 prochains mois.**

Malgré le contexte sanitaire, l'enquête révèle que les **entreprises sondées sont plus optimistes qu'au 3ème trimestre (+17 points)**. La part des entreprises prévoyant un chiffre d'affaires stable, est en augmentation sur décembre.

22% des entreprises interrogées envisagent de former leurs salariés dans les 12 mois. 32% des entreprises sont favorables à l'accueil d'un stagiaire ; pour ¾ d'entre elles, cela fait référence au stage de troisième obligatoire.

Le taux d'intention de recrutement par la voie de l'alternance est de 42% au dernier trimestre 2021. Après avoir atteint son pic au 3ème trimestre, la période de fin d'année est moins favorable au recrutement en alternance pour les entreprises.

Après le pic de recrutement en alternance observé sur septembre, les intentions derecrutement sont en baisse sur cette fin d'année par rapport au 3ème trimestre : 11% contre 42%.

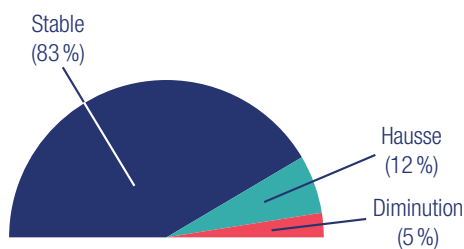
L'artisanat alimentaire concentre le plus fort taux d'intention (18%). 70% des intentions d'embauche concerneraient un contrat en CDD/CDI. Le motif principal évoqué vise à pallier un surcroît d'activité.

Les difficultés de recrutement atteignent le taux le plus élevé recensé depuis le début d'année (58% au 4ème trimestre, +19 points par rapport au 3ème trimestre 2021).

Au 4ème trimestre 2021, **Opco EP a accompagné 1 168 salariés et 162 entreprises** via le dispositif FNE (Fonds National pour l'Emploi).

Au 4ème trimestre 2021, le climat des affaires des entreprises des secteurs de l'économie de proximité est favorable : 95% des chefs d'entreprise déclarent un chiffre d'affaires stable ou en hausse. Dans le contexte des fêtes de fin d'année, l'amélioration est plus sensible au sein de l'artisanat alimentaire et des professions libérales.

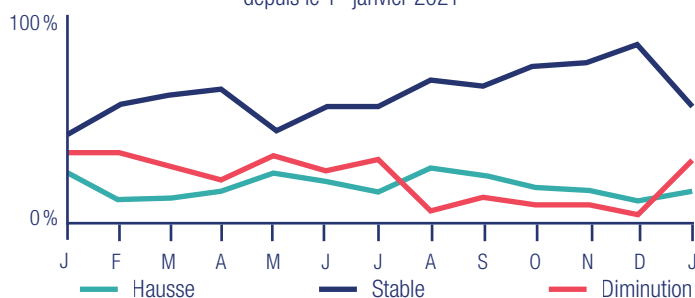
L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



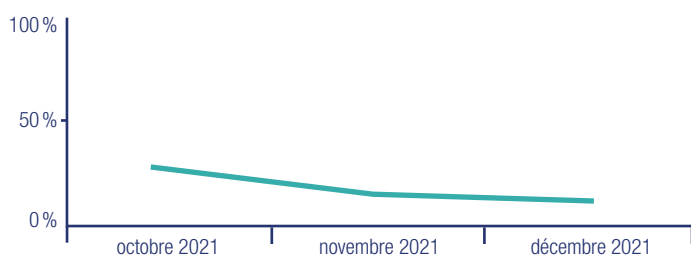
Situation du chiffre d'affaires
(base 523 REFLEX – 4^e trim. 2021)

Chiffre d'affaires par secteur d'activité	Situation actuelle	Prévision à 3 mois
Artisanat alimentaire	80% Stable, 18% Hausse, 2% Diminution	→
Professions libérales	82% Stable, 14% Hausse, 4% Diminution	→
Artisanat de service	87% Stable, 9% Hausse, 4% Diminution	→
Services de proximité	82% Stable, 11% Hausse, 6% Diminution	→

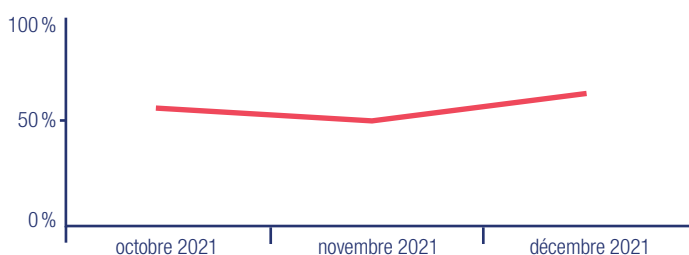
Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1^{er} janvier 2021



Évolution des intentions de recrutement



Évolution des difficultés de recrutement



EMPLOI

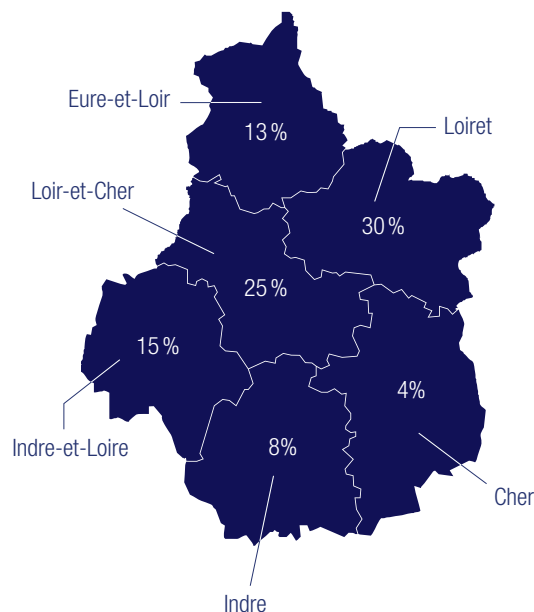
Un taux de **difficulté de recrutement** qui atteint son plus haut niveau de l'année 2021
(base 523 REFLEX – 4^e trim. 2021)

11% des entreprises interrogées au 4^e trimestre ont des intentions de recrutement. **Parmi elles, 58% déclarent rencontrer des difficultés de recrutement**, atteignant ainsi le taux le plus élevé sur les quatre trimestres 2021.

Au 4^e trimestre 2021, les intentions de recrutement sont les plus élevées dans le Loiret, le Loir-et-Cher, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. Parmi les entreprises interrogées, il est observé, de manière significative, des intentions supérieures à la moyenne régionale pour celles relevant des branches de la boulangerie et du machinisme agricole.

Face à ces besoins de recrutements importants, Opco EP a initié des partenariats dans les territoires, au cœur des bassins d'emploi. La présentation de métiers porteurs, notamment vers les jeunes, pourrait constituer une réponse de moyen terme aux difficultés de recrutement.

Taux d'intention de recrutement
(base 523 REFLEX – 4^e trim. 2021)



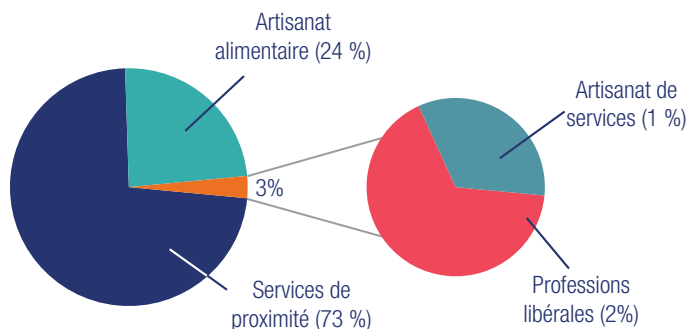
Le Tour de France Opco EP, qui a fait étape à Blois le 5 octobre 2021, a permis de mettre l'accent sur les transitions collectives et l'importance d'accompagner les PME à comprendre les mutations, identifier les compétences fragiles et celles à pourvoir. Il était pour nous essentiel d'aller à la rencontre de nos bénéficiaires, en particulier dans le contexte actuel, afin de proposer des solutions en matière d'emploi et de formation, levier de croissance et de développement pour nos territoires.

ZOOM SUR : FNE-FORMATION

Un dispositif principalement **mobilisé** par les **entreprises en reprise d'activité**

(base engagements FNE 2021)

Le FNE-Formation par grands secteurs d'activité



Dans le cadre du plan de relance, le FNE-Formation (Fonds national pour l'Emploi) a été renforcé afin de répondre aux besoins des entreprises, et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

Cette aide financière des services de l'État permet la mise en place de projets de formation des salariés afin d'investir dans leurs compétences.

En 2021, Opco EP en Centre-Val de Loire a engagé des actions FNE pour 1 200 bénéficiaires au sein de 178 entreprises, principalement au 4^e trimestre 2021. À la fin du 3^e trimestre, on comptait 32 bénéficiaires pour 16 entreprises.

Ceci s'explique par les mesures d'assouplissement du FNE intervenues au 1^{er} juillet 2021, qui ont notamment permis l'ouverture aux entreprises en reprise d'activité. Les entreprises ayant recours au FNE en 2021 relèvent principalement des services de proximité.

L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



402 000
entreprises



3 M
salariés



98
implantations



1034
collaborateurs

54 branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de laurier et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiables
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus de l'exploitation de 523 enquêtes REFLEx administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP entre le 1er octobre et le 31 décembre 2021 (1403 enquêtes depuis le 1er janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de Réparage Flash Emploi. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ de l'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : activité, besoins en recrutement, besoins en formation.